

La check-list du déménagement



Dès que possible

- Chercher les écoles, crèches et/ou nourrices** proches du futur domicile



3 mois avant

- Budgétiser mon déménagement**
- Devis déménageurs ou location de camion ?** Devis gratuit au **09 71 00 89 02** ou sur <https://services.galyo.fr/demenagement-pro>



1 mois avant



09 71 00 89 02

Un interlocuteur unique pour toutes mes démarches

- Assurance habitation** : souscrire un nouveau contrat au **09 71 00 89 02** et résilier l'ancien
- Téléphone** : récupérer le numéro de l'ancien occupant
- Internet** : souscrire un nouvel abonnement

- Mobile** : vérifier la couverture réseau
- Compteur d'électricité** : mettre le compteur à mon nom
- Eau** : contacter le service public des eaux

2 semaines avant



Communiquer mon changement d'adresse :

- Banque**
- Employeur**
- Réexpédier mon courrier** par La Poste sur <https://liens.bemove.fr/coteppost>

- Lister le petit matériel** (douilles de chantier et ampoules, prises multiples, dominos, joints neufs, etc.)
- Préparer une caisse à outils** pour le jour J (tournevis d'électricien, clé à molette, assortiment de clés Allen, pince multiprise, maillet ou marteau, etc.)

Jour du déménagement

État des lieux

.....
Date d'état des lieux de sortie

.....
Date d'état des lieux d'entrée

Mon ancien logement

Mon nouveau logement

Relevés des compteurs :

	Électricité	
	Gaz	
	Eau	

Mettez vos compteurs à votre nom, retrouvez votre numéro de compteur... Contactez le :



09 71 00 89 02



Je pense à confirmer à mon assureur la fin du contrat et lui envoyer une copie de l'état des lieux de sortie ou tout autre document justificatif



1 mois après

- Résilier ou transférer mes abonnements** sur <https://services.galyo.fr/resiliation> (club de sport, cinéma, etc.)

- Installer une alarme** en appelant le **09 71 00 89 02**

Contactez les organismes administratifs :

- Cartes grises www.ants.gouv.fr
- Listes électorales en mairie ou en ligne www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
- Mutuelle

Contactez les services publics :

- Un seul formulaire :** www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193
Impôts, Pôle Emploi, Caisse de sécurité sociale (CPAM, MSA, CAF, etc.), Caisse des Allocations Familiales, Caisse de retraite (Agirc et Arrco, Cnav, etc.), Caisse des dépôts

Dans les mois qui suivent

- Contrats résiliés** : vérifier l'arrêt des prélèvements et les éventuels trop perçus
- Changement d'adresse** : prévenir l'expéditeur dès que je reçois du courrier encore transféré par La Poste. Si je continue de recevoir des courriers après six mois, j'envisage de prolonger la période de réacheminement par La Poste.